

Elections 2012 à l'étranger : calendrier et modalités de vote

Présidentielles

Premier tour : **samedi 21 avril** en Amérique ; **dimanche 22 avril** pour le reste du monde
Deuxième tour : **samedi 5 mai** en Amérique ; **dimanche 6 mai** pour le reste du monde

Vote des jeunes majeurs : les jeunes nés entre le 1^{er} mars et le 21 avril et qui sont inscrits au Registre des Français de l'étranger doivent demander par écrit leur inscription au Consulat au moins 10 jours avant le premier tour des scrutins.

Législatives

Premier tour : **samedi 2 juin** en Amérique ; **dimanche 3 juin** pour le reste du monde
Deuxième tour : **samedi 16 juin** en Amérique ; **dimanche 17 juin** pour le reste du monde

Vote des jeunes majeurs : les jeunes nés entre le 1^{er} mars et le 2 juin et qui sont inscrits au Registre des Français de l'étranger doivent demander par écrit leur inscription au Consulat au moins 10 jours avant le premier tour des scrutins.

Vous pouvez voter à l'urne en personne ou donner une procuration à un mandataire comme pour l'élection présidentielle.

Pour cette élection (législative) et elle seule, vous pouvez en outre voter par correspondance ou utiliser le vote électronique/internet.

Vote électronique (sur internet) pour les législatives :

• Rappel

Un test mondial du vote électronique (sur internet) a été réalisé fin janvier auprès de 15 000 électeurs potentiels disposant d'une adresse mail. Ce test a permis à l'administration d'améliorer le vote électronique. Désormais il est certain que pour les électeurs ne souhaitant ou ne pouvant pas se déplacer dans un bureau de vote, le vote électronique est le meilleur moyen de voter aux élections législatives.

• Modalités d'inscription

→ **Avant le 24 avril 2012** vous devez vérifier que vos coordonnées (adresse postale et numéro de téléphone mobile) ont été données au consulat.

→ **Avant le 7 mai 2012** vous devez fournir au consulat votre adresse électronique.

Comment faire ?

Vous pouvez mettre à jour vos coordonnées sur le site **www.monconsulat.fr** ; pour cela munissez-vous de votre NUMIC (numéro d'identification Consulaire). Vous pouvez aussi aller à votre consulat ou lui envoyer les informations par courrier, télécopie ou courriel. Vous recevrez le moment venu (par courrier, SMS et courriel) les instructions nécessaires pour voter par internet.

• Agenda du vote électronique

Avant le 24 avril 2012 : vérification des coordonnées (adresse postale et numéro de téléphone mobile)

Avant le 7 mai : fournir votre adresse électronique au consulat

A partir du 25 avril : envoi par l'administration des identifiants par courrier

2 mai : envoi des identifiants par SMS éventuellement

6 mai : envoi de l'authentifiant (mot de passe) 1^{er} tour par courriel

Du 23 mai au 29 mai (12 heures, heure de Paris) : vote 1^{er} tour

30 mai : envoi de l'authentifiant (mot de passe) 2^{ème} tour

Du 6 juin au 12 juin (12 heures heure de Paris) vote 2^{ème} tour



photo ministère des Affaires étrangères

• Conseil

Si vous avez choisi de ne pas voter à l'urne en personne pour le **second tour des élections législatives**, nous vous conseillons vivement d'utiliser le **vote électronique/internet**, le seul praticable pour le vote à distance car les aléas de la poste rendent le vote par correspondance peu sûr.

• Aides

Des aides en ligne et une assistance téléphonique sont mises en places par l'administration. **Connectez-vous régulièrement sur les sites** : **www.votezaletranger.gouv.fr** - **www.monconsulat.fr**